



Ils en témoignent



JÉRÉMY RONCHI, ARCHITECTE.
IL EST CHARGÉ DE MISSION
URBANISME ET ARCHITECTURE
AU PARC NATUREL RÉGIONAL DES
BALLONS DES VOSGES.

CETTE ANCIENNE USINE
TEXTILE À FRAIZE (VOSGES)
DEVRAIT ÊTRE RECONVERTIE EN
ÉCO-CENTRE (RECHERCHE ET
FORMATION À L'ÉCO-
CONSTRUCTION, PÉPINIÈRE
D'ENTREPRISES...). L'IMAGE
SYNTHÉTISE BIEN LES ENJEUX
DE L'ÉTALEMENT URBAIN ET LA
NÉCESSITÉ DE CONSERVER
L'IDENTITÉ DES TERRITOIRES.
EN EFFET, RÉINVESTIR DANS
DES BÂTIMENTS EXISTANTS
CONSTITUE UNE DÉMARCHE
ÉCOLOGIQUE : ÉCONOMIE
D'ESPACE ET D'ÉNERGIE.



© PNREV

STÉPHANIE BEAUSSIER,
DIRECTRICE DU GRAND SITE DE SOLUTRÉ.
ELLE OCCUPE CETTE FONCTION APRÈS DES ÉTUDES
UNIVERSITAIRES ET TROIS ANS D'EXPÉRIENCE AU
SEIN DE DIVERSES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.



A Solutré, comme sur tous les Grands sites, les équipes de gestion sont souvent de petits effectifs : le directeur (la directrice) doit donc assurer toutes les tâches pour lesquelles aucun de ses collaborateurs n'a été désigné. Un jour, il m'arrive d'être une pure administrative : de gérer des marchés publics ou les salaires ; puis, le jour suivant, je suis amenée à surveiller les juments qui viennent de mettre bas, à intervenir pour une université, à rédiger les textes du site Internet ou encore à monter des dossiers de demandes de subventions ! Dans nos petites structures aux activités multiples, il faut rester derrière son bureau pour conduire le projet et gérer les équipes, mais il est également nécessaire d'être sur le terrain afin de rencontrer des acteurs du territoire et les visi-

Travailler à l'urbanisme durable

Architecte urbaniste

Il faut dépasser la notion d'architecture centrée sur le bâtiment et cesser de considérer le territoire comme étant une étendue à investir. Pour être efficient, nous devons travailler sur l'urbanisme et notamment prendre en compte le fonctionnement des espaces naturels et agricoles. On considère trop souvent qu'il s'agit d'un vide, or ce vide est un plein. Il a une fonction. Il faut le préserver.

Je suis architecte conseil auprès des élus du parc et je travaille auprès d'eux à l'urbanisme durable. Nos principales recommandations, qui devraient être reprises dans la prochaine charte, sont les suivantes : toute réflexion doit s'inscrire dans un cadre supracommunal, elle doit prendre en compte les éléments de développement des communes voisines, le partage des équipements ou des activités, le fait de privilégier les secteurs bien desservis par les transports en commun, le respect des corridors écologiques et les fonctionnements naturels. Nous faisons attention à ce que le maximum de terres agricoles mécanisables ou facilement exploitables soient préservées. Les économies d'énergie doivent être favorisées, ce qui suppose par exemple de limiter les constructions individuelles.

Reste à définir plus précisément ce qu'est l'urbanisme durable. Quoi qu'il en soit, c'est un type d'urbanisme qui impose de se poser les bonnes questions sur l'utilisation de l'espace. Si une commune envisage la création d'un lotissement, elle doit s'interroger sur sa pertinence. Aussi écologique soit-il, ne risque-t-il pas de geler toutes les réserves foncières de la commune ? Notre rôle est de voir s'il existe des bâtiments vacants (fermes, friches industrielles...) et de l'espace disponible dans le territoire déjà urbanisé. On s'aperçoit alors qu'il est souvent possible d'absorber tous les besoins de logements sans réaliser le lotissement prévu. Plus tard, dans dix ou vingt ans, lorsqu'on aura densifié l'espace bâti, on pourra envisager une extension cohérente.

L'urbanisme durable suppose de faire une analyse du territoire afin d'identifier les poches encore disponibles et, sur ce point, notre rôle de sensibilisation des élus et des habitants est primordial.

Le respect de l'identité fait également partie de l'urbanisme durable. Il ne s'agit pas simplement de respecter le passé, mais de traduire ce qui fait l'esprit des lieux. S'agit-il de matériaux, de proportion, d'harmonie ? À partir de quand perd-on la cohérence du territoire ? Le métier d'architecte évolue dans ce sens. ■

>>> **Mél :** j.ronchi@parc-ballons-vosges.fr

Surfer sur la polyvalence

Directrice

teurs. Il faut aussi piloter les aménagements que l'on a vu se créer sur le papier et, plus généralement, suivre l'évolution du site. Pour ma part, après des études universitaires (maîtrise Biologie et sciences de l'environnement, DESS Gestion des milieux aquatiques), je suis arrivée à Solutré après une expérience d'un peu plus de trois ans au sein de différentes collectivités territoriales en tant que responsable de service de l'environnement ou encore comme directrice technique dans un syndicat de traitement des déchets. J'ai donc démarré ma fonction avec un atout : je connaissais le mode opératoire indispensable au travail avec des élus locaux.

Je n'ai jamais trouvé d'inconvénients à l'adaptabilité que ma fonction